

Les camping-caristes bienvenus

La mairie améliore l'hébergement pour camping-cars en dynamisant l'aire du Pré des Mays.

Les conseillers municipaux ont alloué un budget de 35760 euros TTC pour renouveler l'équipement et la signalétique de l'aire de camping-cars. De nouvelles bornes de péage et de services seront installées et les barrières vont être changées.

Pour que cette aire reste accessible aux camping-caristes 365 jours par an et 24 heures sur 24, la municipalité a décidé de confier sa gestion à la société Camping-car park.

La wifi à disposition

Depuis un mois, les élus de Tonnay-Charente et de Soubise ont également opté pour cette solution. Camping-car park assurera l'assistance client, l'assistance technique, le système de réservation via son site Internet, la facturation aux camping-caristes, la collecte de la taxe de séjour et la publicité de l'aire. Ce service coûtera à la commune 30 % du chiffre d'affaires rapporté par l'aire.

Un service wifi public de technologie ADSL sera proposé aux camping-caristes et aux habitants.



L'aire de camping-cars sera rafraîchie, et un service wifi sera disponible. © A.G.

Il sera installé au niveau de l'aire de camping-cars du Pré des Mays et de l'aire du parc résidentiel de loisir le plus rapidement possible en fonction des disponibilités d'Orange. Pour couvrir les frais occasionnés par l'installation du matériel et par l'abonnement de la commune, ce service sera facturé aux consommateurs sur un tarif qui s'échelonne sur le barème suivant: deux euros par jour, quatre euros pour deux jours, 10 euros par semaine, 20 euros pas mois ou 60 euros par an. ■ A.G.